



Publié sur Caisse de Prévoyance Sociale (<http://www.cps.pf>)

[Accueil](#) > Aides sociales

Le service prestations aux familles de la Caisse de Prévoyance Sociale de Polynésie française accompagne les familles affiliées au Régime des salariés, des non salariés et du régime de solidarité en apportant un soutien social, moral et financier.

Sommaire

Qui peut s'adresser au service prestations aux familles ?

- ? Les salariés en activité ou en arrêt de travail bénéficiant de prestations sociales versées par le Régime des salariés, ainsi que leur famille,
- ? Les assurés du régime des non salariés et du régime de solidarité
- ? Les retraités du régime des salariés

Comment le service prestations aux familles vous accompagne-t-il ?

Le service prestations aux familles vous accompagne et reste à votre écoute dans toutes situations relatives aux aides sanitaires pour :

L'accès aux droits

- ? Informer les assurés sur leurs droits aux prestations
- ? Permettre aux assurés d'avoir accès aux différentes prestations
- ? Effectuer une prise en charge globale des situations au regard des prestations fournies par la CPS.
- ? Evaluer les situations des assurés sous l'angle de la transversalité des services métiers de la CPS (ex : une demande de prise en charge évasan peut avoir des conséquences sur la couverture sociale, le paiement des IJ, le paiement d'une retraite, ?)
- ? Apporter un éclairage global et social sur les situations administratives
- ? Apporter une expertise par la réalisation d'enquêtes sociales (RSPF, prestations servies par la retraite, les prestations familiales, l'assurance maladie, ?)
- ? Anticiper sur les moments spécifiques de la vie (passage à la retraite, naissances multiples, décès)

L'accès aux soins :

- ? Informer les assurés sur leurs droits santé
- ? Accompagner et évaluer la situation des assurés dans leur parcours de soin pour leur proposer les prestations et les dispositifs d'aides les plus adaptés
- ? Accompagner les assurés sortant d'hospitalisation (visites à domicile, mise en place du plateau technique para-médical (infirmier/médecin/kiné/orthophoniste/etc..))
- ? Soutenir les assurés les plus démunis ne pouvant faire face au ticket modérateur
- ? Accompagner les assurés sur leur parcours évasan international (préparation au départ, suivi du séjour, organisation du retour, organisation en cas de décès)
- ? Optimiser les dispositifs existants notamment les hébergements évasan inter-îles
- ? Participer à l'organisation des services de santé primaire

- ? Informer sur les prestations santé servies par la CPS
- ? Intervenir de manière collective sur des thématiques en prévention santé (groupe de parole, ?)
- ? Anticiper sur les moments spécifiques de la vie (mise en longue maladie, évacuation sanitaire)

Les retraités salariés

Attribution d'aides matérielles notamment pour :

- les aides alimentaires,
- les aides vestimentaires,
- les aides aux personnes âgées liées à la perte d'autonomie (couches et alèses, tierces personnes, hébergement en structure d'accueil, aménagement de l'habitat).

La tutelle aux allocations familiales

Accompagnement des familles en multirégime dans la gestion des allocations familiales suite à une décision judiciaire de mise sous tutelle.

Documents à fournir pour toute demande :

- Un formulaire de demande d'aide
- Copie pièce d'identité
- Toutes pièces utiles à l'étude de votre budget :
 - Justificatifs de revenus, fiches de salaire, mandat de pension,...
 - Justificatifs de charges : factures domestiques, prêt bancaire (logement, voiture), quittance de loyer...
- Les relevés de comptes bancaires de la famille des 3 derniers mois.

Comment nous rencontrer ?

Se rendre au service prestations aux familles de la CPS au siège ou contacter le 40 41 68 27. Merci de consulter auprès des antennes de Taravao, Pāpāra ou Raiatea les jours de réception publique des assistantes sociales.

URL source (modified on 31/08/2021 - 13:48): <http://www.cps.pf/espace-assure/droits-et-demarches/par-situation-personnelle/vous-allez-avoir-un-enfant/vous-sollicitez-une-aide-sociale>